



Association pour le Soutien de l'Enseignement International sur la Côte d'Azur agréée par l'Education Nationale

Frequently Asked Questions – Middle School

What is the International Section?

The Ministry of Education, in collaboration with partner countries, established bilingual and bicultural international sections. In the case of the Anglophone section in the Sophia-Basin, there is no partner country to administer the section curriculum, thus ASEICA was established to fulfill this role.

What is ASEICA?

Established in 1983, ASEICA (*Association pour le Soutien de l'Enseignement International sur la Côte d'Azur*) is a non-profit association accredited by the French Ministry of Education that provides English language instruction in elementary school and in the humanities (literature and history-geography at the middle and high school levels) within French public schools. ASEICA employs over 40 teachers, a Head of Section, a Deputy Head and an administrative team. The instruction prepares students for the *Diplôme national du brevet « option internationale »* and then the *Baccalauréat Français International (BFI) - Option Américaine*.

Which establishments have international sections with ASEICA instruction?

Over 40 ASEICA teachers are currently present in two primary schools (École Sartoux in Sophia Antipolis and École Trois Collines in Mougins), four middle schools (Collège International de Valbonne and Collège Niki de Saint Phalle in Valbonne, Collège l'Éganaude in Biot, and Collège Cesar in Roquefort les Pins) and one high school (Lycée International de Valbonne).

Does ASEICA provide extracurricular activities?

Yes! ASEICA college students have access to extracurricular activities, such as Model United Nations (MUN) and the theatre club.

Who are the International Section teachers?

The International Section teachers are a combination of experienced Anglophone teachers employed directly by ASEICA as well as qualified (*poste à profil*) Education Nationale teachers.

Who are the members of ASEICA?

Each parent of the over 1,800 students enrolled in one of the 7 schools and all ASEICA employees are members of the association.

Who manages the Association?

At the Annual General Assembly Meeting, members of the Association elect 9 to 11 parents to a Board. The tasks of the Board vary from setting the association's budget and defining its policies to planning and organizing events that enrich the section experience. New parent volunteers are fundamental to the association's continued success, so parents are encouraged to get involved.

If my child is admitted, how do I register and what are the 2025-2026 fees?

Once you have accepted the proposed school assignment, you will register at your designated *collège*. You will also register your child in the International section. Registration with ASEICA is done in 2 steps: 1. Online pre-registration (the preregistration link will be available at the *collège* or from ASEICA). 2. Registration on EcoleDirecte (ecoledirecte.com) once you have received your ID and password from ASEICA. The total tuition fees for 2025-2026 amount to 2,060 euros. There also is a one-time registration fee of 300 euros and a 150 euro annual membership fee (per child). An additional scholarship is granted by ASEICA to students who already receive a scholarship.



Association pour le Soutien de l'Enseignement International sur la Côte d'Azur agréée par l'Education Nationale

Questions/Réponses - Collège

Qu'est-ce que la section internationale?

Les sections internationales sont des dispositifs bilingues et biculturels mis en place par le ministère de l'Education Nationale, en coopération avec les pays partenaires. La section Anglophone du bassin sôphopolitain n'étant pas gérée dans le cadre d'un partenariat pays, c'est l'ASEICA qui remplit cette fonction.

Quelle est la mission de l'ASEICA ?

Créée en 1983, l'ASEICA (*Association pour le Soutien de l'Enseignement International sur la Côte d'Azur*) est une association à but non lucratif accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale qui offre un programme en langue anglaise au primaire et en littérature et histoire/géographie au collège et lycée, au sein d'établissements publics français partenaires. ASEICA emploie plus de 40 enseignants, un Directeur général, une Directrice adjointe et une équipe administrative. Le programme prépare les élèves pour le Diplôme national du Brevet option internationale puis pour le Baccalauréat Français International (BFI) Option Américaine.

Quels établissements proposent une section internationale en partenariat avec l'ASEICA ?

Plus de 40 professeurs ASEICA enseignent dans deux écoles primaires (École Sartoux à Sophia Antipolis et École Trois Collines à Mougins), quatre collèges (Collège International de Valbonne et Collège Niki de Saint Phalle à Valbonne, Collège l'Eganaude à Biot et Collège César à Roquefort les Pins) ainsi qu'un lycée (Lycée International de Valbonne).

Est-ce que l'ASEICA propose des activités extrascolaires ?

Oui. L'ASEICA propose des activités extrascolaires aux collégiens de la section, comme le MUN (Model United Nations), une simulation des Nations Unies, et le club théâtre.

Quel est le profil des professeurs de la section internationale ?

Les professeurs qui enseignent en section sont des professeurs anglophones expérimentés recrutés par l'ASEICA, mais aussi des professeurs qualifiés de l'Education Nationale (poste à profil).

Qui sont les membres de l'ASEICA ?

Les parents des plus de 1 800 élèves inscrits en section internationale anglophone dans l'un des 7 établissements partenaires et les employés de l'ASEICA sont membres de l'association.

Quel est le mode de fonctionnement de l'association ?

L'association est pilotée par un Conseil d'administration, composé de 9 à 11 parents volontaires élus lors de l'Assemblée Générale Annuelle. La mission du Conseil est notamment de définir le budget de l'association et ses orientations ainsi que de planifier et organiser des événements permettant d'enrichir l'expérience de la section. La pérennité et le succès de l'association reposant sur l'implication de ses membres, les parents sont invités à s'investir au sein de l'association.

Quelle est la procédure d'inscription si mon enfant est reçu et le montant des frais 2025-2026?

Une fois que vous aurez accepté l'affectation proposée à l'issue des tests sur le site de l'académie, il convient d'inscrire votre enfant au collège. Vous devrez également procéder à l'inscription en section internationale auprès de l'ASEICA, qui a lieu en 2 étapes : 1. Préinscription en ligne (lien disponible auprès du collège d'affectation ou en contactant l'ASEICA). 2. Inscription sur Ecole Directe (ecoledirecte.com) après envoi de votre identifiant et mot de passe par l'ASEICA. Les frais de scolarité 2025-2026 s'élèvent à 2 060 euros, plus des frais de dossier de 300 euros (pour toute la scolarité) et 150 euros/enfant d'adhésion annuelle à l'association. L'ASEICA attribue une bourse complémentaire aux enfants déjà boursiers.